

Responsable UE
Francine Zeyen

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
28 crédits • 560 points • 360 heures

Activité.s d'apprentissage

I1600 - Illustration-atelier

28 crédits • 560 points • 360 heures • Zeyen Francine, Crahay Anne, Renardy Lisbeth

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- S'initier à la recherche systématique et dynamique en fonction d'un sujet donné en rassemblant des références graphiques et en explorant le thème selon différents points de vue
- Composer des images de communication sur un thème donné en explorant des pistes graphiques dans l'éventail technique et narratif de l'illustrateur
- Réaliser une suite d'images reposant sur des textes (imposés, choisis ou personnels) en amorçant une réflexion sur le rapport texte-image et en approchant l'objet-livre
- Présenter et de défendre oralement un projet visuel et narratif lors de séances de mises en commun ou d'entretiens individuels

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Comprendre, acquérir et appliquer les principes généraux de la composition dans l'image de communication.

Explorer et maîtriser différentes techniques couleur et noir et blanc pour les mettre au service de l'image.

Développer les capacités d'analyse, d'imagination, d'expression et de création de l'étudiant ainsi que ses connaissances et aptitudes plastiques.

Développer un esprit d'analyse et de synthèse, une méthode de travail (gestion du temps, prises de références, documentation), ainsi que la créativité et l'expressivité.

Contenu

Au terme du cours d'atelier illustration, l'étudiant :

- organise une recherche systématique et dynamique en fonction d'un sujet donné en rassemblant des références graphiques et en explorant le thème déterminé selon différents points de vue.

- compose des images de communication sur un thème donné en explorant des pistes graphiques dans l'éventail technique et narratif de l'illustrateur

- mène à bien une suite d'images reposant sur un texte donné ou choisi en amorçant une réflexion sur le rapport texte-image et en approchant « l'objet-livre »

- présente et défend oralement un projet visuel et narratif lors de séances de mise en commun ou d'entretiens individuels.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours s'articulera autour de travaux pratiques individuels, et occasionnellement autour d'exercices collectifs.

Introduction au métier d'illustrateur par des présentations magistrales, lectures et analyses collectives.

Démonstration par l'exemple (réalisations d'autres artistes) et/ou essais techniques réalisés en classe par l'enseignant.

Mise en place d'un carnet de recherche préalable à chaque travail autour du thème : prise de références, développement, recherches formelles et techniques.

Accompagnement de l'étudiant dans des entretiens individuels tout au long du travail. Le but est de lui permettre d'estimer le chemin parcouru et celui qu'il reste à parcourir pour optimiser son projet en accord avec les objectifs annoncés au départ.

Mise en commun des travaux des étudiants, discussions, auto-évaluation et co-évaluation.

En fin de deuxième semestre, un travail de synthèse commun aux différents cours d'atelier mettra en jeu les différents acquis de l'année.

Bibliographie

Nombreux livres de références autour de l'image, la narration et diverses techniques d'expression.

Mode d'évaluation pratiqué

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre. Voir la charte dans les documents annexés.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'atelier Illustration se propose de réfléchir à la relation texte >< image.
Comment enrichir et compléter le texte sans redondance ?
Comment intégrer les mots dans l'illustration ?
Comment mettre en place le découpage du récit ?
La typographie, élément graphique à part entière ?
L'étudiant posera un point de vue, déterminera un cadrage, une mise en page, une technique, avec l'objectif premier de servir le texte.
Une attention toute particulière sera portée sur l'émotion dégagée par les mots et sur la manière de la traduire en images.

Au terme de l'année l'étudiant devra être capable de :

- Développer des univers graphiques pertinents
- Élaborer, soutenir et argumenter une démarche graphique
- D'adopter un point de vue narratif au départ d'un texte
- Raconter une histoire en gérant le découpage d'un scénario simple

Contenu

- Dossier de recherches et prise de références
Les étudiants apporteront une attention particulière à la préparation d'un projet. Prendre le temps d'aboutir ses recherches préparatoires, trouver les références adéquates sont gages de rapidité d'exécution et de réussite de l'illustration.
- Composition de l'image et narration
 - > Nourrir une image par des détails narratifs variés et significatifs par rapport à un contexte
 - > Communiquer visuellement
 - > Articuler, agencer, hiérarchiser les éléments de l'image.
 - > Structurer une composition, rechercher l'équilibre, la lisibilité et l'impact maximum
 - > Amorcer une réflexion sur le rapport texte/image
 - > Amorcer le second degré, éviter la redondance
 - > Mener à bien une suite d'images cohérentes reposant sur un texte donné, choisi ou personnel.
- Choix et/ou création typographique
- Initiation à la couleur
- Rencontre d'auteur(s)
- Techniques d'expression
Découverte des techniques adaptées à la narration de chacun.
Proposition et expérimentation de nouveaux supports de travail
Travail sur le rythme d'un trait, d'une texture, d'une composition.
Travail sur l'expressivité d'un sujet, d'une attitude, d'une masse ou d'une ligne.
- Exploration du format
Se confronter à différents formats
Explorer les diverses possibilités de cadrages en lien avec chaque format, chaque récit.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le dialogue et les échanges sont essentiels dans un processus pédagogique et créatif. Par des séances de mise en commun, les étudiants seront amenés à analyser la production de l'atelier : composition, lisibilité, mise en oeuvre,...

Les étudiants seront invités à échanger de manière constructive en partageant les problèmes techniques rencontrés, en expliquant une démarche particulière,....

Ces moments permettront à chacun de défendre et présenter son travail, ils seront porteurs d'enrichissement mutuel.

Bibliographie

Divers ouvrages liés à l'illustration en fonction des thèmes abordés et de l'actualité culturelle.

Mode d'évaluation pratiqué

Atelier illustration – 6h/sem. Anne Crahay

CHARTRE D'EVALUATION et INFORMATIONS GENERALES Bloc 1- Illustration

Objectifs

La première année se présente comme un grand laboratoire expérimental. Il ne s'agira pas ici d'exiger la maîtrise de toutes les compétences, mais de les aborder avec une marge de tolérance ouverte dans la réussite.

Une charte commune aux professeurs d'atelier définit les compétences qui devront être acquises.

Au terme de la première année, les étudiants en illustration devront être capables de :

LA RECHERCHE

Rassembler ou composer une documentation pertinente en fonction d'un sujet donné

Adopter une attitude ouverte dans la recherche

Explorer différentes pistes graphiques et narratives

Trouver une aisance dans le dessin d'idée (rough)

L'APPROCHE DU PERSONNAGE

Comprendre, intégrer et utiliser une structure cohérente dans le dessin de personnage d'imagination

Animer le personnage d'imagination avec naturel, le rendre dynamique et expressif

L'APPROCHE DE LA PERSPECTIVE

Identifier différents types de perspectives et intégrer judicieusement ces notions de base dans l'image illustrée

Se détacher consciemment d'une perspective traditionnelle lorsque le sujet l'impose

Donner de la profondeur à l'image en jouant de différents plans

LA COMPOSITION DE L'IMAGE ET LA NARRATION

Nourrir une image par des détails narratifs variés et signifiants par rapport à un contexte

Communiquer visuellement

Articuler, agencer, hiérarchiser les éléments de l'image

Structurer une composition, rechercher l'équilibre, la lisibilité et l'impact maximum

Composer et exploiter le cadre

Amorcer une réflexion sur le rapport texte/image

Amorcer le second degré, éviter la redondance

Mener à bien une suite d'images cohérentes reposant sur un texte donné ou choisi

L'APPROCHE TECHNIQUE

Aborder différentes techniques de mise au net.

Choisir et exploiter une technique en réponse aux besoins de l'exercice. (gradation jusqu'en 3^e)

LE RAPPORT AU LIVRE

Approcher « l'objet livre » par la réalisation de maquettes simples et soignées et au travers d'analyses de livres existants

Intégrer le texte à l'image

AUTONOMIE

Faire preuve graduellement d'autonomie

Prendre du recul par rapport à sa production et s'auto-évaluer

LA COMMUNICATION

S'exprimer correctement

Présenter un projet ou une analyse face à un groupe

RESPECT DU CADRE

Respecter un délai et une consigne précise

À propos du cours

Les exercices viseront à développer une interprétation personnalisée.

Progressivement, la finalité professionnelle des travaux sera mise en évidence.

Les recherches constituent une étape essentielle dans un travail. Elles seront développées systématiquement et toujours rendues en même temps que le travail (un cahier par travail).

Catégorie et conditions de réussite

Ce cours artistique est classé dans la catégorie des cours fondamentaux.

Le seuil de réussite est placé à 10/20.

Ce cours ne peut pas être présenté en 2^e session.

L'évaluation

L'évaluation des exercices sera directement liée aux objectifs visés.

Elle portera pour une part importante sur la pertinence et la richesse des recherches et sur les qualités graphiques et narratives du travail.

La capacité de l'étudiant à personnaliser ses créations et son aptitude à gérer un projet (respect des consignes, du calendrier, investissement dans la formation) seront également pris en considération.

Au terme de l'année, la cote finale attribuée au cours d'atelier équivaut à 50% du total et sera pondérée comme suit :

25 % des points seront attribués aux exercices réalisés durant le premier quadrimestre.

25 % des points seront attribués aux exercices réalisés durant le deuxième quadrimestre.

Le jury interne attribue les 50% complémentaires.

Tout étudiant dont la fréquentation aura été irrégulière pourra se voir refuser l'inscription à la session d'examens et des évaluations artistiques (voir le règlement particulier des études, p.7).

Les travaux non supervisés en classe ne seront pas évalués et ne pourront être présentés au jury de fin d'année.

Un travail non rentré dans les délais sera sanctionné (premier retard : -50%, après : 0).

Il revient à l'étudiant de faire parvenir un travail au professeur en cas d'absence le jour de la remise. En cas de maladie justifiée, l'étudiant remettra le travail au premier cours suivant l'absence.

L'étudiant présentera au professeur le document justificatif relatif à toute absence avant de le remettre à l'accueil.

Tout plagiat ou recopiage, même partiel, d'images existantes sera sanctionné.

Mode d'évaluation

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique (voir détail sur <https://www.saint-luc.be/fr/orientationgrid/6/bloc1>)

Pour chaque travail, évaluation formative et sommative en relation avec les objectifs et critères donnés.

Évaluation individuelle en janvier et en juin.

Évaluation par jury interne en juin

L'interprétation qualitative de l'échelle numérique est la suivante :

- en dessous de 7 : insuffisance grave
- de 7 à 8 : résultat insuffisant
- à 9 : résultat faible, sous le seuil de réussite
- de 10 à 11 : résultat suffisant
- de 12 à 13 : résultat satisfaisant
- de 14 à 15 : bon résultat
- de 16 à 17 : très bon résultat.
- de 18 et au-dessus : excellent résultat

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Comprendre, acquérir et appliquer les principes généraux de la composition dans l'image de communication. Explorer et maîtriser différentes techniques couleur et noir et blanc pour les mettre au service de l'image.

Développer les capacités d'analyse, d'imagination, d'expression et de création de l'étudiant ainsi que ses connaissances et aptitudes plastiques.

Développer un esprit d'analyse et de synthèse, une méthode de travail (gestion du temps, prises de références, documentation), ainsi que la créativité et l'expressivité.

Contenu

Au terme du cours d'atelier illustration, l'étudiant :

- organise une recherche systématique et dynamique en fonction d'un sujet donné en rassemblant des références graphiques et en explorant le thème déterminé selon différents points de vue.
- compose des images de communication sur un thème donné en explorant des pistes graphiques dans l'éventail technique et narratif de l'illustrateur
- mène à bien une suite d'images reposant sur un texte donné ou choisi en amorçant une réflexion sur le rapport texte-image et en approchant « l'objet-livre »
- présente et défend oralement un projet visuel et narratif lors de séances de mise en commun ou d'entretiens individuels.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours s'articulera autour de travaux pratiques individuels, et occasionnellement autour d'exercices collectifs.

Introduction au métier d'illustrateur par des présentations magistrales, lectures et analyses collectives.

Démonstration par l'exemple (réalisations d'autres artistes) et/ou essais techniques réalisés en classe par l'enseignant.

Mise en place d'un carnet de recherche préalable à chaque travail autour du thème : prise de références, développement, recherches formelles et techniques.

Accompagnement de l'étudiant dans des entretiens individuels tout au long du travail. Le but est de lui permettre d'estimer le chemin parcouru et celui qu'il reste à parcourir pour optimiser son projet en accord avec les objectifs annoncés au départ.

Mise en commun des travaux des étudiants, discussions, auto-évaluation et co-évaluation.

En fin de deuxième semestre, un travail de synthèse commun aux différents cours d'atelier mettra en jeu les différents acquis de l'année.

Bibliographie

Divers ouvrages liés à l'illustration en fonction des thèmes abordés et de l'actualité culturelle.

Mode d'évaluation pratiqué

Atelier illustration – 4h/sem. Lisbeth RENARDY

CHARTRE D'EVALUATION et INFORMATIONS GENERALES Bloc 1- Illustration

Objectifs

La première année se présente comme un grand laboratoire expérimental. Il ne s'agira pas ici d'exiger la maîtrise de toutes les compétences, mais de les aborder avec une marge de tolérance ouverte dans la réussite.

Une charte commune aux professeurs d'atelier définit les compétences qui devront être acquises. Au terme de la première année, les étudiants en illustration devront être capables de :

LA RECHERCHE

Rassembler ou composer une documentation pertinente en fonction d'un sujet donné

Adopter une attitude ouverte dans la recherche Explorer différentes pistes graphiques et narratives Trouver une aisance dans le dessin d'idée (rough) L'APPROCHE DU PERSONNAGE

Comprendre, intégrer et utiliser une structure cohérente dans le dessin de personnage d'imagination
Animer le personnage d'imagination avec naturel, le rendre dynamique et expressif

L'APPROCHE DE LA PERSPECTIVE

Identifier différents types de perspectives et intégrer judicieusement ces notions de base dans l'image illustrée

Se détacher consciemment d'une perspective traditionnelle lorsque le sujet l'impose.

Donner de la profondeur à l'image en jouant de différents plans

LA COMPOSITION DE L'IMAGE ET LA NARRATION

Nourrir une image par des détails narratifs variés et signifiants par rapport à un contexte

Communiquer visuellement

Articuler, agencer, hiérarchiser les éléments de l'image

Structurer une composition, rechercher l'équilibre, la lisibilité et l'impact maximum

Composer et exploiter le cadre

Amorcer une réflexion sur le rapport texte/image

Amorcer le second degré, éviter la redondance

Mener à bien une suite d'images cohérentes reposant sur un texte donné ou choisi

L'APPROCHE TECHNIQUE

Aborder différentes techniques de mise au net.

Choisir et exploiter une technique en réponse aux besoins de l'exercice. (gradation jusqu'en 3^{es})

LE RAPPORT AU LIVRE

Approcher « l'objet livre » par la réalisation de maquettes simples et soignées et au travers d'analyses de livres existants

Intégrer le texte à l'image

AUTONOMIE

Faire preuve graduellement d'autonomie

Prendre du recul par rapport à sa production et s'auto-évaluer

LA COMMUNICATION

S'exprimer correctement

Présenter un projet ou une analyse face à un groupe

RESPECT DU CADRE

Respecter un délai et une consigne précise

À propos du cours

Les exercices viseront à développer une interprétation personnalisée.

Progressivement, la finalité professionnelle des travaux sera mise en évidence.

Les recherches constituent une étape essentielle dans un travail. Elles seront développées systématiquement et toujours rendues en même temps que le travail (un cahier par travail).

Catégorie et conditions de réussite

Ce cours artistique est classé dans la catégorie des cours fondamentaux.

Le seuil de réussite est placé à 10/20.

Ce cours ne peut pas être présenté en 2^e session.

L'évaluation

L'évaluation des exercices sera directement liée aux objectifs visés.

Elle portera pour une part importante sur la pertinence et la richesse des recherches et sur les qualités graphiques et narratives du travail.

La capacité de l'étudiant à personnaliser ses créations et son aptitude à gérer un projet (respect des consignes, du calendrier, investissement dans la formation) seront également pris en considération.

Au terme de l'année, la cote finale attribuée au cours d'atelier équivaut à 50% du total et sera pondérée comme suit : 25 % des points seront attribués aux exercices réalisés durant le premier quadrimestre.

25 % des points seront attribués aux exercices réalisés durant le deuxième quadrimestre.

Le jury interne attribue les 50% complémentaires.

Tout étudiant dont la fréquentation aura été irrégulière pourra se voir refuser l'inscription à la session d'examens et des évaluations artistiques (voir le règlement particulier des études, p.7).

Les travaux non supervisés en classe ne seront pas évalués et ne pourront être présentés au jury de fin d'année. Un travail non rentré dans les délais sera sanctionné (premier retard : -50%, après : 0).

Il revient à l'étudiant de faire parvenir un travail au professeur en cas d'absence le jour de la remise. En cas de maladie justifiée, l'étudiant remettra le travail au premier cours suivant l'absence.

L'étudiant présentera au professeur le document justificatif relatif à toute absence avant de le remettre à l'accueil. Tout plagiat ou recopiage, même partiel, d'images existantes sera sanctionné.

Mode d'évaluation

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique (voir détail sur <https://www.saint-luc.be/fr/orientationgrid/6/bloc1>) Pour chaque travail, évaluation formative et sommative en relation avec les objectifs et critères donnés.

Evaluation individuelle en janvier et en juin.

Evaluation par jury interne en juin

L'interprétation qualitative de l'échelle numérique est la suivante : • en dessous de 7 : insuffisance grave

- de 7 à 8 : résultat insuffisant
- à 9 : résultat faible, sous le seuil de réussite

- de 10 à 11 : résultat suffisant

- de 12 à 13 : résultat satisfaisant
- de 14 à 15 : bon résultat
- de 16 à 17 : très bon résultat.
- de 18 et au-dessus : excellent résultat

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours